DOSSIER D'INSCRIPTION
AU SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF Pam 77

Afin de faciliter le traitement de votre demande et apprendre à mieux vous connaître, dans le cadre de votre inscription, un entretien en face à face sera réalisé prioritairement à votre domicile. Lors de cet entretien, une aide au remplissage du dossier d'inscription pourra vous être apportée.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter nos conseillers au 01 64 10 69 00 ou au 0810 0810 77 (prix d'un appel local + 0.06€/appel).

VOTRE IDENTITE

Mme / Mlle / M Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/_____

Adresse du domicile : _____

Comp. d'adresse (Etage, Bât., Code…) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Résidez-vous dans un établissement médico-social ? : ☐ oui ☐ non ; si oui lequel : _____

Problèmes liés à cette adresse (accès, stationnement…) :

_____

_____

Tél : _____ Port : _____

E-mail : _____@_____

RESPONSABLE LEGAL (obligatoire pour les personnes non autonomes)

Lien avec l'usager : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

Complément : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Port : _____ E-mail : _____@_____

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (obligatoire)

Tuteur / Curateur / Autre : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Complément : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Port : _____ E-mail : _____@_____

RECONNAISSANCE DU HANDICAP (obligatoire)

Afin de bénéficier du service PAM 77, il est nécessaire de répondre à l'une des situations décrites ci-dessous.

Merci de cocher la case vous correspondant :

- ☐ Être titulaire d'une « Carte Mobilité Inclusion » (CMI) portant la mention « Invalidité » ou d'une carte d'invalidité indiquant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 %.
- ☐ Résider en Ile-de-France et être titulaire d'une carte de stationnement marquée d'une double barre pour personnes handicapées délivrée par le Ministère des Armées (ONAC - Office National des Anciens Combattants)
- ☐ Être bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (Gir 1 à 4) et résider dans le département de Seine-et-Marne

Bénéficiez-vous d'une notification MDPH afin de vous rendre dans un Etablissement Médico-social (E.S.M.S) :

☐ Oui ☐ Non

Si oui :

- Quel est l'établissement concerné : _____
- Merci de joindre à votre dossier d'inscription votre notification MDPH ainsi qu'un bulletin de situation établi par l'établissement permettant d'identifier vos droits.

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

Information voyageur

- Pour votre confort PAM 77 a mis en place un système d'informations pour vous accompagner au quotidien : confirmation immédiate de vos réservations occasionnelles par mail, précision de votre horaire de prise en charge ou dépose 3 jours avant le transport par SMS, rappel par SMS la veille du transport et prochainement, le jour du transport, annonce de l'arrivée du véhicule par SMS.
- Souhaitez-vous que ces informations soient envoyées aux coordonnées mentionnées dans la rubrique « Votre identité » ? ☐ Oui ☐ Non
- Dans le cas contraire, merci de nous indiquer ci-dessous le numéro de téléphone ainsi que l'adresse mail souhaités :
- Port : _____
- E-mail :

_____@_____

VOTRE SITUATION

Les informations ci-dessous permettent au service PAM 77 d'adapter votre prise en charge. Une fois inscrit, nous vous remercions de nous tenir informés de toute évolution de vos besoins.

Merci de cocher la ou les cases correspondant à votre situation.

Types de difficultés	Légère	Moyenne	Total	Commentaires/Précisions
Difficulté auditive				
Difficulté du langage et de la communication				
Difficulté à la marche et perte d'équilibre				
Difficultés intellectuelle, cognitive ou psychique				
Difficulté d'orientation				
Perte de mémoire				
Difficulté visuelle				

Merci de cocher **obligatoirement** la case correspondant à votre situation :

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

Modalités de prise en charge	OUI	NON
L'usager peut-il être laissé sur la voie publique à la dépose ? -Si oui, un fois arrivé au lieu de dépose, le conducteur H/F quittera l'usager sans attendre l'arrivée d'un tiers. L'usager sera laissé seul sur la voie publique. -Si non, une tierce personne devra systématiquement être présente afin d'accompagner l'usager au lieu de rendez-vous ou au véhicule.		
L'usager peut-il détacher sa ceinture de sécurité ou à être agité dans un véhicule ?		
L'usager peut-il utiliser un véhicule non aménagé de rampe ?		

Pour les usagers ayant des difficultés à la marche, précisez les aides à la mobilités utilisées (cocher la case) :

	Déambulateur ou Rollator	**Canne**	**Fauteuil roulant non transférable**	**Fauteuil pliable** (L'usager peut se transférer seul)	**Fauteuil roulant électrique ou volumineux**	**Chien guide**
Oui						
NON						

Autres difficultés ? :

Nous attirons votre attention sur le fait que, pour être transporté, votre fauteuil roulant doit être en bon état de fonctionnement (poignées solides, roues gonflées, freins opérationnels…) pouvant être arrimé en toute sécurité dans tous les véhicules.
Le service PAM 77 transporte uniquement les aides à la mobilité (scooter, poussette, roue amovible…) bénéficiant de l'homologation pour le transport et la station assise : norme ISO 7176-19 : « Fauteuils roulants – Dispositifs de mobilité montés sur roues et destinés à être utilisés comme sièges dans des véhicules à moteurs ».

UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN « CLASSIQUES »

Utilisez-vous les transports en commun « classiques » ? ☐ Oui ☐ Non

☐ Lignes accessibles ☐ Lignes ordinaires

Quelles sont vos éventuelles contraintes ?

- Nombre de correspondance limité : ☐ Oui ☐ Non ; Si oui, merci de préciser :
- Distance ou durée de cheminement piétons limité : ☐ Oui ☐ Non ; Si oui, merci de préciser :
- Autres contraintes ? Merci de préciser :

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

ACCOMPAGNATEUR OBLIGATOIRE et ACCOMPAGNANT

L'accompagnateur obligatoire : dans la mesure où l'Usager possède une carte d'invalidité portant la mention « besoin d'accompagnement », l'Usager peut être accompagné dans son déplacement par une personne étrangère au service PAM 77. La présence d'un accompagnateur obligatoire doit être signalée dès l'inscription ou lors de la mise à jour de ses informations personnelles. Un seul accompagnateur est accepté par Usager dans le véhicule de transport. Le trajet de l'accompagnateur est identique à celui de l'Usager. Pour ce transport, l'accompagnateur bénéficie de la gratuité.
En son absence, le transport ne pourra pas avoir lieu et une pénalité sera appliquée.

L'accompagnateur obligatoire doit être apte à assister l'usager par sa connaissance du handicap. Il voyage gratuitement si une des conditions ci-dessous est remplie :

- La carte d'invalidité porte la mention « besoin d'accompagnement ».
- Si un certificat médical atteste de la nécessité pour l'usager d'être accompagné dans son déplacement.
- Pour les enfants de moins de 10 ans, si le handicap de l'enfant nécessite la présence de l'accompagnateur. Dans le cas contraire, la tarification s'appliquant à l'accompagnateur est la même que celle de l'usager transporté.

Avez-vous besoin d'un accompagnateur obligatoire à chacun de vos transports ?
☐ Oui ☐ Non

Attention :
Un seul accompagnateur obligatoire est accepté.
La société Keolis Mobilité Seine et Marne peut refuser la prise en charge si l'usager n'est pas accompagné.

L'accompagnant : tout Usager a la faculté d'être accompagné dans son déplacement par une personne étrangère au service, sans que sa présence ne soit nécessaire à ce même usager. La présence de l'accompagnant doit être annoncée lors de la réservation. Le transport de l'accompagnant est payant. La tarification qui lui est appliquée est identique à celle des Usagers de PAM 77 (cf. article 6).
Le nombre d'accompagnants n'est pas limité, néanmoins, les autres usagers restent prioritaires dans l'accès au service. L'Usager peut se voir limiter le nombre d'accompagnants, si la capacité du véhicule ne permet pas leur prise en charge.

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

LES DIFFERENTS MODES DE PAIEMENT

Les trajets occasionnels

Pour réserver un trajet occasionnel, l'Usager doit s'assurer que son **Compte Mobilité** est suffisamment approvisionné. En l'absence d'approvisionnement suffisant, aucune réservation pour effectuer un trajet ne peut être prise en compte.

Comment approvisionner votre compte mobilité ?
- auprès de l'agence PAM 77, par tout mode de paiement (espèce, carte bancaire, chèque à l'ordre de « KMSM – compte mobilité », demande de prélèvement)
- par envoi postal d'un chèque
- par prélèvement automatique,
- à bord des véhicules, par chèque ou en espèces (le conducteur H/F ne rend pas de monnaie. Une quittance est alors délivrée.). Le paiement du transport en cours n'est pas autorisé à bord des véhicules, seul l'approvisionnement du compte est possible.

Il n'est pas possible d'approvisionner le compte mobilité par virement.

Les trajets réguliers

Les transports réguliers doivent être réglés au début du mois suivant, à réception de la facture.

- Par carte bancaire sur l'espace personnel des usagers.
- Par chèque, à l'ordre « KMSM – factures ».
- Par espèces (directement à l'agence).
- Par virement.
- Par prélèvement automatique.

En cas de tiers payeurs, les trajets réguliers doivent être réglés par prélèvement automatique ou virement bancaire ou mandat administratif.

Souhaitez-vous payer vos transports réguliers par prélèvement automatique :

☐ Par prélèvement automatique (compléter le mandat joint au dossier et joindre un RIB).
☐ Par virement (faire la demande du RIB de la société auprès du service facturation. N'oubliez pas d'identifier le N° de la facture et le votre nom)

Je souhaite recevoir ma facture par : courrier postal ☐ ou email ☐

Adresse de facturation (si différente du domicile*)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse mail pour l'envoi de la facture : _____

***(Hors employeur)**

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

CONDITION D'UTILISATION DU SERVICE PAM77

Votre dossier d'inscription est accompagné des conditions d'utilisation de Pam 77.
Nous vous demandons de le lire attentivement puis de signer la déclaration ci-dessous.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'utilisation du service Pam77 et m'engage à les respecter.

Fait à, _____ Le, _____/_____/_____

Signature du demandeur ou du représentant légal

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

Annexe 1 : AUTORISATION DE PRELEVEMENT BANCAIRE POUR TRANSPORTS REGULIERS – MANDAT SEPA

Le paiement par prélèvement automatique n'est possible que si vous bénéficier de transports réguliers

CREANCIER

Identifiant (ICS) : **FR13ZZZ87E062**
Nom, Prénom ou Raison sociale : **KEOLIS MOBILITE SEINE ET MARNE**
Adresse : **195 rue Lavoisier – 77240 Cesson**

DEBITEUR

Je soussigné, (Nom, Prénom) : _____
Autorise Keolis Mobilité Seine et Marne à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et autorise l'établissement (nom et adresse de votre agence bancaire)

_____

_____

teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements relatifs aux sommes dues au Service Comptable PAM 77, pour l'utilisation du Service de transport PAM 77. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerais le différend directement avec le service comptable PAM 77.

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER				DESIGNATION, NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE
Etablissement	Guichet	N° du compte	Clé RIB	

Merci de joindre impérativement un relevé d'identifié bancaire complet (RIB, BIC et IBAN)

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ; sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
Vous recevrez au cours du mois prochain un courrier précisant la date d'application de ce mode de paiement.
Les conseillers du service PAM 77 se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Fait le : _____ Signature **du débiteur :**

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

Annexe 2 : DEMANDE DE TRANSPORTS REGULIERS

Je soussigné (e) (nom, prénom) : .....
Demeurant (adresse complète) : .....
Code postal : .....Ville : .....

Demande à bénéficier du dispositif « transport régulier pour le motif suivant :

☐ Travail ☐ Santé ☐ Démarches personnelles ☐ Loisir ☐ ESMS

Adresses concernées par cette demande de transports réguliers :

Adresse 1 :
Nom du lieu (ex. Centre d'accueil de jour, entreprise, Foyer de vie…) .....
Numéro et voie : .....
Code postal ..... Ville .....
Spécificités liées au stationnement : .....
Téléphone pour vous joindre à cette adresse : .....

Adresse 2 :
Nom du lieu ex. Centre d'accueil de jour, entreprise, Foyer de vie…).....
Numéro et voie : .....
Code postal ..... Ville .....
Spécificités liées au stationnement : .....
Téléphone pour vous joindre à cette adresse : .....

Date de début des transports réguliers souhaitée : / /

Nous vous remercions de remplir le formulaire qui suit en ne renseignant qu'un seul horaire : soit l'heure de départ, soit l'heure d'arrivée. Afin de favoriser la ponctualité de vos transports, si l'heure d'arrivée est pour vous prioritaire, nous vous conseillons d'inscrire celle-ci lors de votre demande et de ne pas calculer vous-même l'heure de départ.

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

Cochez l'adresse à laquelle Pam 77 doit vous prendre en charge	Choisissez votre horaire Heures d'arrivée **ou** Heures de départ	Horaires de votre activité (Exemple : horaire d'ouverture du centre)

Lundi	Aller ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure d'arrivée souhaitée : OU	Début :
	Retour ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure de départ souhaitée :	Fin :
Mardi	Aller ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure d'arrivée souhaitée : OU	Début :
	Retour ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure de départ souhaitée :	Fin :
Mercredi	Aller ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure d'arrivée souhaitée : OU	Début :
	Retour ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure de départ souhaitée :	Fin :
Jeudi	Aller ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure d'arrivée souhaitée : OU	Début :
	Retour ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure de départ souhaitée :	Fin :
Vendredi	Aller ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure d'arrivée souhaitée : OU	Début :
	Retour ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure de départ souhaitée :	Fin :
Samedi	Aller ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure d'arrivée souhaitée : OU	Début :
	Retour ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure de départ souhaitée :	Fin :
Dimanche	Aller ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure d'arrivée souhaitée : OU	Début :
	Retour ☐ Adresse 1 ☐ Adresse 2	Heure de départ souhaitée :	Fin :

Veuillez noter **qu'une fourchette horaire pourra être appliquée autour de l'horaire demandé** (horaire de prise en charge ou horaire de dépose) **:**

- **Plus ou moins 20 minutes** par rapport à l'horaire demandé pour les trajets prioritaires, hors « domicile – ESMS » ;
- **Plus ou moins 30 minutes** par rapport à l'horaire demandé pour les trajets prioritaires « domicile – ESMS » ;
- **Plus ou moins 45 minutes** par rapport à l'horaire demandé pour les trajets non prioritaires.

En cas d'interruption (exemple : vacances), merci de prévenir le service PAM 77 au minimum 15 jours à l'avance.

- Par mail : contact@pam77.iledefrance-mobilites.fr.
- ou par courrier : Pam 77 - 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

Fait le : _____ Signature :

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

Obligatoirement :

1/ Photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso)
2/ Photocopie d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.
3/ Photocopie de la carte mobilité inclusion (mention invalidité) ou de la carte d'invalidité (avec visibilité du taux d'invalidité) ou de la carte de stationnement ONAC

Si vos transports avec le PAM 77 ont pour origine ou destination un établissement médico-social :
4/ Photocopie de la notification ESMS, si vous en êtes bénéficiaire
5/ Bulletin de situation délivré par l'établissement

Pour un règlement par prélèvement automatique :

5/ Compléter et signer le mandat bancaire et joindre un RIB

Merci de nous envoyer ce formulaire dûment complété et signé, accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Keolis Mobilité Seine-et-Marne (Service clientèle) - 195, rue de Lavoisier – ZAE Bel Air - 77240 CESSON

Par télécopie au 01 64 10 69 19 **Par Email :** contact@pam77.iledefrance-mobilites.fr

Keolis Mobilité Seine-et-Marne dispose d'un système informatique destiné à traiter les informations concernant ses clients.
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser au mieux les transports à la demande d'adresse à adresse que nous assurons dans le cadre d'un marché public avec le Département de Seine-et-Marne. Les destinataires des données sont les responsables de la société Keolis Mobilité Seine-et-Marne (le personnel de direction, le superviseur commercial, le superviseur d'exploitation et les régulateurs) et le Département de Seine-et-Marne.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service clientèle du service PAM77.

Keolis Mobilité Seine et Marne – 195 rue Lavoisier- ZAE Bel Air – 77240 Cesson
Tel 01 64 10 69 00 - Fax 01 64 10 69 19
S.A.R.L au capital de 105 000 € - RCS Bobigny - Siret 880 103 973 00033
APE 4939B – N° identification T.V.A : FR61880103973 – Keolis Mobilité Seine et Marne est une filiale de Keolis